

PROJET PASTORAL DIOCESAIN POUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Pour une éducation intégrale
de qualité



La société française a pour intérêt premier la construction d'une famille, la transmission aux enfants. L'école est donc au cœur de ses préoccupations.

Celle-ci ne peut ni ne doit répondre à toutes les attentes.

Elle doit dire clairement ce qui relève de ses missions, au risque de décevoir.

Cela appelle l'école à savoir qu'elle est un partenaire d'autres institutions avec lesquelles elle doit entretenir des relations confiantes et habituelles.

D'abord avec les familles, mais aussi avec la vie des communes où elle exerce son métier, et avec l'Eglise catholique, tant diocésaine que locale, paroissiale.

L'école catholique est partenaire de l'éducation nationale ; elle porte les mêmes objectifs ; elle choisit également de donner forme aux intuitions de la foi chrétienne concernant l'éducation.

Celles-ci ont été redites par le pape François à l'occasion de la mise en place du « Pacte éducatif mondial ».

En référence :

Discours du pape François à l'occasion du lancement du Pacte éducatif mondial. 15 octobre 2020 (extraits).

Nous nous engageons personnellement et ensemble :

- *Premièrement : à mettre au centre de chaque processus éducatif formel ou informel la personne, sa valeur, sa dignité, afin de faire émerger sa spécificité, sa beauté, son unicité et, en même temps, sa capacité d'être en relation avec les autres et avec la réalité qui l'entoure, en repoussant les styles de vie qui favorisent la diffusion de la culture du rejet.*
- *Deuxièmement : à écouter la voix des enfants et des jeunes à qui nous transmettons des valeurs et des connaissances, afin de construire ensemble un avenir de justice et de paix, une vie digne pour chaque personne.*
- *Troisièmement : à favoriser la pleine participation des fillettes et des jeunes filles à l'instruction.*
- *Quatrièmement : à voir dans la famille le premier et l'indispensable sujet éducateur.*
- *Cinquièmement : à éduquer et à nous éduquer à l'accueil, en nous ouvrant aux plus vulnérables et aux plus marginalisés.*
- *Sixièmement : à nous engager à chercher à trouver d'autres manières de comprendre l'économie, de comprendre la politique, de comprendre la croissance et le progrès, pour qu'ils soient vraiment au service de l'homme et de la famille humaine tout entière dans la perspective d'une écologie intégrale.*
- *Septièmement : à garder et à cultiver notre maison commune, en la protégeant du pillage de ses ressources, en adoptant des styles de vie plus sobres et visant à l'utilisation complète des énergies renouvelables, respectueuses de l'environnement humain et naturel selon les principes de subsidiarité et de solidarité et de l'économie circulaire.*

† Pascal Wintzer

Archevêque de Sens-Auxerre

Juin 2026

Projet pastoral diocésain pour l'enseignement catholique de l'Yonne

En 2026, et pour les années qui viennent, l'école catholique dans l'Yonne se donne les priorités suivantes ; elles s'inspirent tant de la foi chrétienne, de son regard sur l'humain, que de ce qui est commun à toute œuvre d'éducation.

Elles sont un repère permettant à chaque établissement de rédiger ou d'adapter la rédaction de son projet éducatif.

Il s'agit de donner expressions aux manières dont l'Eglise catholique comprend la tâche éducative et les métiers qui la portent.

Dieu est présent en toute chose, et le chrétien s'efforce d'entendre ses appels dans les personnes, les lieux, les moments qui sont sa vie quotidienne et ordinaire.

- **Une école qui permet de grandir dans la confiance :**

Cultiver un regard de confiance et d'estime sur chacun des élèves confié à l'école catholique.

Ceci conduit à exprimer aux élèves des encouragements pour le meilleur de ce qu'ils sont.

En accueillant le « oui » qui est prononcé à qui il est, l'élève peut grandir en acquérant une juste confiance en lui-même.

Soucieuse de chacun, et parce qu'elle est catholique, l'école veille à développer la mixité sociale et à donner place et considération aux plus fragiles.

- **Une école qui donne à chacun de se découvrir :**

Permettre à chaque élève de mieux connaître qui il est et ce qu'il devient dans son chemin de croissance humaine et spirituelle.

Cela se fait par la découverte des connaissances, de la culture, par la confrontation à d'autres formes de pensée que la sienne.

C'est aussi grâce à la capacité au silence, à l'intériorisation, au recueillement.

L'absence choisie et expliquée des outils numériques (téléphone, réseaux, etc.) est la condition garantissant ce chemin de connaissance de soi.

- **Une école qui éduque à la vie en société :**

Accompagner les élèves dans la découverte de la vie en groupe.

L'enfant, le jeune, quitte la famille pendant plusieurs heures chaque jour et découvre un groupe, l'école, où il doit apprendre les règles de la vie sociale. Ce lieu est l'apprentissage de la limite. En aidant le jeune à dire « non » à tel désir immédiat et individuel, l'école contribue à donner sens à la vie en société.

- **Une école reliée à son environnement :**

Développer une école qui donne à voir des relations humaines harmonieuses et respectueuses de chacun, à découvrir la beauté et le prix de la création.

Une école qui donne à voir un style de vie évangélique.

Avant tout entre les adultes qui travaillent à l'école, enseignants, personnels, et avec les personnes engagées dans les associations qui soutiennent le projet (OGEC, APEL).

Aussi avec les instances diocésaines et académiques.

- **Une école clairement catholique :**

Présent en toute chose, Dieu est aussi dans ce qui l'exprime de manière explicite.

Chaque école doit proposer à chaque élève une ouverture et une connaissance du christianisme avant tout, et des autres religions, de manière adaptée à chaque âge. Il s'agit d'éduquer au respect de la foi et des convictions de chacun.

Pour les élèves baptisés, et pour tout enfant dont les familles en font la demande, la catéchèse est habituellement assurée dans l'école. Ceci appelle chaque établissement à se donner les conditions qui le permettent (personnes, organisation des horaires, ligne budgétaire).

Cette catéchèse peut conduire à préparer aux sacrements dont ceux de l'initiation chrétienne.

Pour cette proposition catéchétique, l'école veille à l'établir en relation avec la paroisse.

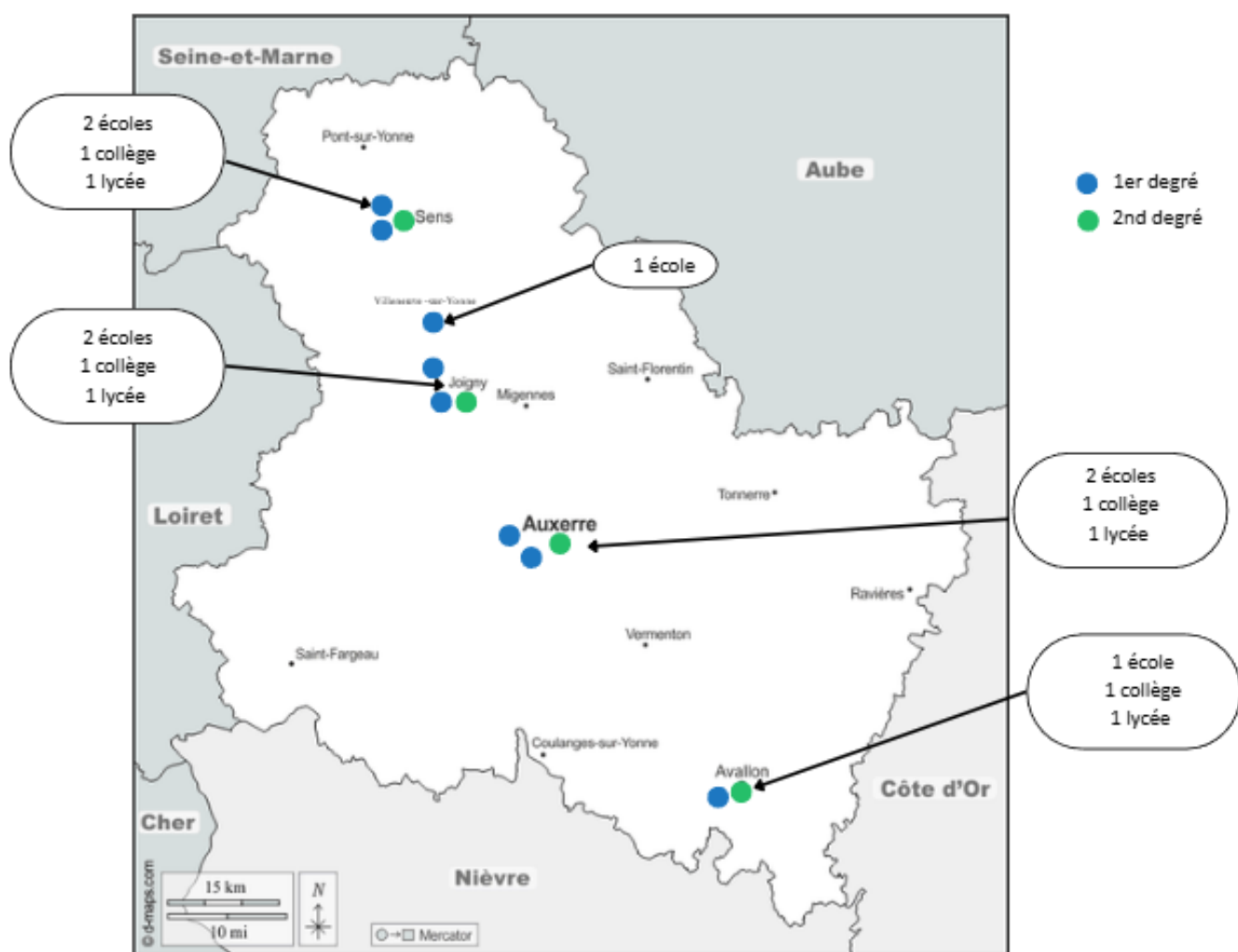
Sous la responsabilité de son chef d'établissement, chaque école est dotée ou se dote d'une instance qui porte attention à sa mission pastorale et à ses déclinaisons ; l'adjoint en pastorale scolaire en est membre de droit ; le prêtre accompagnant l'établissement en est membre invité.

Le conseil de tutelle a la mission de veiller à la diffusion, à la connaissance et à la mise en œuvre de ce projet diocésain.

Il doit appeler deux ou trois acteurs de l'école catholique pour accompagner cela et en proposer une évaluation, tous les deux ans, en juin 2028, puis en juin 2030.

Dans cinq ans, le 1er janvier 2031, en fonction de ces évaluations, le projet pourra être modifié ou réécrit.

« Le disciple n'est pas au-dessus du maître ; mais une fois bien formé, chacun sera comme son maître. » Luc 6, 40.



Implantation des établissements scolaires

Enseignement catholique du diocèse d'Auxerre
47 Rue de Paris 89000 Auxerre

secretariat89@ddec21-89.fr
03 86 72 93 99

 **enseignement**
catholique

Yonne